

Face à la crise et aux difficultés ... vous aider à « Y voir clair »



Henri-Bernard Cartier - Président de la Chambre d'Agriculture du Gers

« Face au contexte économique compliqué et à des situations de trésorerie tendues,

les contraintes du métier d'agriculteur paraissent, parfois, plus pesantes que d'ordinaire.

Chacun d'entre vous peut être amené à s'interroger sur l'avenir de son exploitation. L'envie de tout arrêter peut même faire surface.

Le métier d'agriculteur est rarement choisi par hasard. Il est impliquant, présente comme tout autre métier ses contraintes, mais il offre aussi de nombreuses et multiples

satisfactions : indépendance, utilité sociale de l'activité, amour de la terre, cadre de vie...

L'agriculture a traversé d'autres crises et à chaque fois la profession a su y faire face, même si les situations individuelles douloureuses ne sont pas à nier.

Nous sommes dans un monde où les choses évoluent très vite et où il faut savoir s'adapter en permanence : ce n'est pas une exclusivité du secteur

agricole, nous devons passer le cap.

Aujourd'hui, vous faites remonter vos inquiétudes sur la situation financière mais aussi vos difficultés à appréhender l'environnement économique et réglementaire, votre lassitude à gérer l'administratif...

Conscients de ces enjeux, les élus de la Chambre d'Agriculture du Gers ont souhaité la mise en place d'un accompagnement personnalisé pour vous permettre de prendre du


recul sur la situation de votre exploitation.

C'est le dispositif « Y VOIR CLAIR » : des conseillers expérimentés sont à votre écoute : ils ne vous apporteront pas de solution « clé en main » mais vous proposeront des pistes de réflexion pour vous permettre de faire vos choix ; ils vous aideront à identifier les leviers qui pourraient contribuer à faire face à la situation immédiate ou à moyen terme ».

En pratique : vous contactez le 09 70 82 02 32 (n° d'appel gratuit) aux heures d'ouverture de la Chambre d'Agriculture : le conseiller de permanence vous invite à lui exprimer vos problématiques et vous propose un rendez-vous gratuit. Celui-ci se déroule sur votre exploitation : un entretien de 2 heures pour identifier les problématiques. Le conseiller bâtira ensuite une proposition de plan d'actions qu'il vous soumettra.



Y voir clair : Un n° d'appel gratuit

 N°Cristal 09 70 82 02 32

APPEL NON SURTAXE